

# DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET MARKETING

## QUI SOMMES NOUS ?

L'École Supérieure des Technologies et des Affaires (ESTA) développe depuis 40 ans la formation d'**Ingénieurs d'Affaires Industrielles** à Belfort avec la **double compétence commerciale et technologique**.

## MODALITÉS

**Durée** : 4 mois (d'août à décembre).

**Environnement** : obligatoirement B to B.

**Contrat** : convention de stage tripartite (entreprise/étudiant/ESTA).

**Gratification** : pour un stage de plus de deux mois, gratification minimale obligatoire par heure de présence effective (revalorisée chaque année).

Cette somme est exonérée de cotisations sociales quand elle ne dépasse pas le montant horaire minimal.

**Temps de présence** : maximum 35h par semaine et 10h par jour.

# ésta

**Carole SCHNEIDER**

**Directrice de la scolarité  
et des études**

T. 03 84 54 53 50

cschneider@esta-groupe.fr

## ORGANISATION

**Profil** : étudiants de 4<sup>ème</sup> année du Parcours Grande École.

### Les objectifs :

Réaliser un état des lieux à caractère marketing qui abordera l'organisation, la stratégie, les enjeux ainsi que les moyens mis en oeuvre par l'entreprise et son environnement.

### Exemple de missions :

- Réaliser ou mettre à jour des études de marché par le biais de nouvelles enquêtes et analyses,
- Travailler sur de nouveaux projets de relation-client ou bien plan-média,
- Analyser des panels, des résultats de ventes,
- Réaliser une analyse concurrentielle,
- Élaborer des éléments de plan marketing (ex. : politique prix/produits, distribution, communication...),
- Mettre en place une liste de recommandations ou moyens d'optimisation de la stratégie mise en place.

**Stage obligatoire dans le cadre de leur cursus.**

## CALENDRIER

### MARS À JUIN

Recensement, recrutement et entretiens.

### JUIN À JUILLET

Signature de la convention et prise de contact par l'étudiant avant le début du stage pour fixer les modalités de démarrage (heure d'arrivée, planning...).

### AOÛT À DÉCEMBRE

Suivi de stage par un tuteur pédagogique (ESTA) en relation avec le tuteur de l'entreprise. Une visite de suivi en entreprise doit obligatoirement être organisée par l'étudiant au cours du stage.

Évaluations :

- Par l'entreprise : compétences, capacité d'apprentissage, savoir-faire, savoir-être.
- Par l'ESTA : suivi et assiduité des rendus pédagogiques, rédaction d'un rapport de stage et soutenance orale.